

Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle et en économie sociale et

CPN07 - 60 crédits

C'est avec plaisir que le Cnam Hauts-de-France (territoire Nord-Pas-de-Calais) vous informe de l'ouverture d'un cycle de formation préférentiellement dédié aux professionnels intervenant dans le champ culturel, l'animation socio-culturelle, le travail social, le développement local, l'économie sociale et solidaire :

Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle et en économie sociale et solidaire (diplôme homologué niveau I).

Ce programme interactif vise, en combinaison avec l'activité professionnelle, à promouvoir :

- . une approche complète du management de projet et des ressources de l'organisation ;
- . l'accroissement des compétences en gestion et en entrepreneuriat associatif.

Prochaine rentrée : le lundi 4 Février 2019

Volume horaire : 490 heures

Organisés sur deux années civiles, les enseignements sont programmés à raison d'une semaine bloquée tous les mois et demi.

Financement : CPF, DIF, plan de formation, à titre individuel ...

Contact : Monique de SAINT LOUVENT au 03.20.60.65.63

Pôle Travail et Société

CNAM Nord / Pas-de-Calais

8 Bd Louis XIV - 59046 LILLE

Public concerné

Prérequis :

Conditions d'accès : Les candidats justifient d'un diplôme de niveau II (BAC+3) et d'une expérience sociale (associative ou syndicale) ou professionnelle de 3 ans minimum dans les domaines concernés par la formation.

Une dérogation est envisageable en fonction de l'expérience acquise (6 ans d'expérience professionnelle au minimum).

Le dossier de candidature est à demander par mail à cestes@cnam.fr

Il est fortement recommandé aux demandeurs d'emploi de participer à un stage professionnel d'au moins 8 semaines, au cours des deux ans de la formation.

La formation représente 483h d'enseignement et se déroule sur deux années au rythme de cinq jours tous les deux mois environ, soit 14 semaines de regroupements.

Objectifs pédagogiques / Compétences visées

Le diplôme de Manager d'Organismes à vocation sociale et culturelle et en économie sociale et solidaire vise à permettre de construire et de réaliser un projet professionnel. Il s'inscrit résolument dans le cadre de la promotion sociale et des formations professionnelles supérieures. Il donne à l'auditeur les moyens de vérifier la pertinence de son projet et de mobiliser les énergies grâce à la mise en œuvre d'une recherche-action qui, à la fois, porte sur sa propre expérience et se nourrit des théories des sciences humaines.

La formation articule des séminaires théoriques, techniques et monographiques (étude de cas) et met en œuvre un accompagnement méthodologique original qui valorise les savoirs expérimentiels issus des pratiques professionnelles et militantes.

La dynamique pédagogique permet aux auditeurs de mener une réflexion sur leurs pratiques et débouchera sur un mémoire élaboré et accompagné durant toute la durée de la formation.

Fonction de pilotage stratégique d'un organisme à vocation sociale ou culturelle

- Mettre en œuvre la stratégie arrêtée soit avec le CA (dans le cas d'un organisme à statut associatif) soit avec l'élu territorial -ou le directeur des services- (dans le cas d'un service relevant d'une collectivité territoriale)
- Argumenter auprès des administrateurs -ou du directeur des services- les actions réalisées
- Présenter au CA (ou à l'élu responsable) les évolutions des besoins des adhérents/usagers de l'organisme, les évolutions réglementaires et celle des politiques de financement public
- Impliquer les usagers dans l'organisation et les activités de l'organisme
- Inscrire l'organisme dans un réseau et mettre en évidence auprès des partenaires et des usagers l'articulation entre les projets portés par l'organisme et son objet social
- Impulser une dimension éthique aux différents niveaux de responsabilité
- Réaliser une veille, traiter l'information recueillie et l'utiliser à bon escient pour la proposition de projets innovants
- Représenter l'organisme auprès des partenaires extérieurs

Fonction de gestion administrative, comptable et financière d'un organisme

- Définir des politiques budgétaires et financières et inscrire l'organisme dans une stratégie de développement
- Proposer des solutions d'optimisation des moyens financiers et mettre en place une rentabilisation des investissements pour favoriser les renouvellements les mieux adaptés
- Maîtriser les techniques comptables et financières et leur environnement réglementaire
- Réaliser des tableaux pour établir des budgets fragmentés en fonction des services opérationnels de l'association
- Mettre en place un processus de suivi et d'évaluation de la démarche qualité en rédigeant de manière participative le référentiel qualité interne, le projet d'établissement, le règlement intérieur

Fonction de coordination de l'activité d'une équipe de salariés

- Définir la politique de gestion des ressources humaines
- Appliquer les dispositions juridiques et administratives relatives au droit du travail, ainsi que celles du statut ou de la convention collective de référence
- Organiser et animer les relations sociales
- Mobiliser une équipe
- Analyser collectivement avec les salariés (et éventuellement les bénévoles) les forces, les points à améliorer, les obstacles et les opportunités

Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle et en économie sociale et

CPN07 - 60 crédits

Fonction de conduite de projets

- Faire émerger les demandes sociales, être force de propositions et d'innovations sociales en réalisant un diagnostic social
 - Monter des dossiers de financement argumentés et économiquement viable de projets innovants en s'inscrivant dans les politiques publiques
 - Favoriser la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du projet
 - Réaliser des actions de promotion du projet
 - Maîtriser les différents statuts juridiques des organismes à vocation sociale ou culturelle
 - Maîtriser les différents modes de contractualisation avec les collectivités territoriales/ou avec les associations
 - Définir des indicateurs d'évaluation des projets mis en place
-
- Directeur/trice d'association/établissement à vocation sociale ou culturelle
 - Responsable d'un service communal d'action sociale ou d'un service culturel municipal
 - Directeur/trice de centre culturel ou socio-culturel
 - Directeur/trice d'entreprise ou de Service d'Aide par le Travail ESAT
 - Directeur/trice de centre social
 - Directeur/trice de Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT), de foyer d'accueil médicalisé
 - Directeur/trice de maison de retraite, de résidence médicalisée pour personnes âgées
 - Responsable d'entreprise d'insertion
 - Directeur / Directrice de maison de quartier
 - Directeur / Directrice de régie de quartier
 - Responsable de foyer rural
 - Directeur / Directrice de structure d'hébergement et de réadaptation sociale
 - chef de projet
 - chef de service éducatif

Organisation

Nombre de crédits ECTS : 60

Stages, projets, mémoire et condition de délivrance du diplôme

Contrôle continu et mémoire

Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle et en économie sociale et

CPN07 - 60 crédits

Description de la formation

USCT01	Méthodologie de la recherche action	14 crédits
--------	-------------------------------------	------------

USCT02	Economie sociale et développement local	5 crédits
--------	---	-----------

USCT03	Etude de cas de synthèse	3 crédits
--------	--------------------------	-----------


USCT04	Management d'un organisme à vocation sociale et culturelle	4 crédits
--------	--	-----------


USCT05	Intervention sociale et politiques publiques	5 crédits
--------	--	-----------

USCT06	Politique culturelle et éducation populaire	4 crédits
--------	---	-----------

USCT07	Gestion économique et financière et comptable	5 crédits
--------	---	-----------

USCT08	Ménagement des ressources humaines	5 crédits
--------	------------------------------------	-----------

 Unités d'enseignements et unités d'activités obligatoires

 Unités d'enseignements et unités d'activités optionnelles